

ou sous une autre, ainsi que sur l'artisan, celui qui vit de son propre revenu journalier, comme la chose se pratique aujourd'hui. De sorte que, d'une manière ou d'une autre, les soixante-douze millions d'intérêt sont tirés de la bourse du peuple.

En présence de ce fait, il nous importe d'examiner comment le revenu considérable que nous encaissons chaque année peut être le plus judicieusement dépensé pour accroître nos forces productives et faire en sorte que les charges qui pèsent sur nos grandes industries soient le moins lourdes possible.

Je reconnais avec les honorables proposeur et secondeur de l'adresse que le volume de l'immigration en Canada—plus considérable encore durant la présente année, que durant toute période correspondante auparavant, est un actif très précieux pour le Canada. Je ne sais comment nous pourrions supporter nos charges, et développer les ressources du pays avec notre propre population indigène si celle-ci n'était constamment accrue par l'immigration. Si nous réfléchissons un instant, nous constaterons que 350,000 immigrants établis en Canada, durant une seule année, représente la population de toute une province presque aussi grande que le Nouveau-Brunswick; qu'Alberta ou la Colombie-Anglaise; ou une population presque aussi considérable que celle, disons, de Toronto, la capitale d'Ontario. Ces milliers d'immigrés sont mus par le désir d'améliorer leur sort. Ils ont emporté avec eux bien des préjugés. Plusieurs d'entre eux sont doués d'une habileté très grande et remplis d'une noble ambition. Fixés, ici, sous la protection du drapeau canadien, il nous faut assumer la responsabilité de les instruire dans nos écoles. Ils sont taxés par le gouvernement du Canada. Ils se livrent à la culture de notre sol et s'associent à nous pour développer les industries canadiennes.

C'est une tâche très lourde pour le Canada, et une tâche recommandable, pourvu que le gouvernement du Canada puisse l'exécuter de manière à améliorer la condition de ces immigrants. Mais ce n'est pas le point que je veux particulièrement toucher. Je veux surtout faire ressortir cette considération que ces immigrants ne nous arrivent pas les mains vides. J'ai lu dans

un journal, il n'y a pas encore longtemps, qu'à une conférence faite à Minneapolis, Jesse Hill, fils du magnat des chemins de fer de cet endroit, a constaté que 79,000 citoyens des Etats-Unis, qui ont immigré dans le Nord-Ouest du Canada, ont emporté avec eux une somme de cent dix millions de piastres. Il est naturel que ce courant considérable d'émigration des Etats-Unis au Nord-Ouest canadien puisse causer quelque malaise dans certains esprits du Canada.

Quelques-uns peuvent craindre que nos institutions démocratiques ne deviennent entachées d'un certain américanisme peu désirable. Quant à moi, je ne partage aucunement cette crainte. Notre atmosphère a des qualités particulières, et nous pouvons en dire autant de nos institutions, de l'administration des lois et du confort que celles-ci procurent aux habitants. Les émigrés des Etats-Unis trouvent en Canada un confort et un ordre si parfaits qu'ils ne sont aucunement portés de le quitter pour retourner aux Etats-Unis. Pour ce qui concerne cette classe d'immigrés, une grande responsabilité incombe aux provinces du Nord-Ouest. Ces provinces doivent voir à ce que ces immigrants puissent s'établir de manière que leurs millions de piastres et l'expérience qu'ils ont déjà acquise sur les fermes de prairie américaines qu'ils ont abandonnées puissent en faire des citoyens qui seront un ornement pour leur patrie nouvelle, et un élément de confort additionnel pour la population indigène au milieu de laquelle ils résideront.

J'espère que le Gouvernement actuel continuera la sage politique inaugurée par son prédécesseur, c'est-à-dire qu'il continuera de faire inspecter rigoureusement les immigrants avant leur départ pour le Canada. Tout immigrant débarquant sur nos bords, ne doit avoir aucune infirmité physique. Tout immigrant doit être sain d'esprit, et ne doit être atteint d'aucune maladie contagieuse. Si l'immigrant possède quelques ressources, tant mieux; mais, dans tous les cas, il faut qu'il jouisse d'une bonne santé et qu'il soit sain d'esprit, afin qu'une fois fixé sur notre sol nous puissions l'occuper utilement. Dans ces conditions, l'immigrant ou l'immigré trouvera que le Canada lui offre autant et même plus de liberté,

L'hon. sir GEORGE ROSS.